# La Pologne en ébullition

écrit par Pierre Duriot | 15 janvier 2024

**Il semble que rien n'aille plus dans quelques pays européens, à commencer par l'Allemagne, où des actions massives, initiées par les agriculteurs, sont en cours, sans que les médias français n'en parlent trop.** Il ne parlent

d’ailleurs pas non plus des actions des agriculteurs français. En Pologne également, nous en parlions voici quelques jour, la coalition pro-européenne, emmenée par Tusk, qui n’a pas rassemblé à lui seul le suffrages nécessaires, est accusée de vouloir, à marche forcée, faire entrer la souveraineté polonaise dans le moule européen et cela ne se passe pas sans heurts. Si les médias ont un tout petit peu évoqué le coup de force sur les médias publics, il semble que cela ait une ampleur bien supérieure et un appel populaire a été lancé, que nous relayons ci-dessous et qui décrit une véritable situation de « reprise en main ».

L’Européisation aux forceps est en cours une partie des peuples commence à trouver insupportable, cette direction d’une Europe fédérale normative au prix de la dissolution des nations et des Histoires.

_____

**Appel concernant la menace contre la démocratie et les droits de l’homme en Pologne.**

Il y a trois mois, des élections législatives ont eu lieu en Pologne, au cours desquelles une coalition de partis militant pour l’amélioration des normes démocratiques et le rétablissement de l’État de droit, prétendument menacé, est arrivée au pouvoir. Cependant, en quelques semaines, non seulement les institutions démocratiques de l’État ont été attaquées et de nombreux principes fondamentaux de la Constitution polonaise ont été violés. La liberté d’expression a également été radicalement menacée. Les premiers prisonniers politiques sont apparus. La violence institutionnelle et de plus en plus physique, remplace le débat. Les hommes politiques, le pouvoir judiciaire et même les entreprises privées sont intimidés. Après des années de communisme, la Pologne avait eu du mal à reconstruire ses institutions démocratiques, se débarrassant du joug du passé totalitaire imposé par les occupants de Moscou. Malgré des

progrès économiques significatifs, les changements dans certains domaines ont été lents et non sans de graves erreurs, notamment dans le système judiciaire.

À ce jour, les individus responsables de la répression pendant la loi martiale du régime communiste siègent toujours devant les tribunaux, malgré leur âge avancé. Les critiques à l'égard des changements en cours ont uni les partis qui ont récemment pris le pouvoir en Pologne.

**Cependant, au lieu d'améliorer les normes démocratiques, nous assistons à une attaque contre les institutions démocratiques de l'État et à une menace dangereuse pour la liberté d'expression.**

**La première décision du nouveau gouvernement a été la mainmise par la force sur les médias publics.** Selon la loi polonaise, ces médias devraient être gérés par des institutions indépendantes du gouvernement, selon des modalités précisées par la loi polonaise. Cependant, des individus nommés par le gouvernement ont perturbé le signal de la principale chaîne de télévision d'information et, avec l'aide d'agents de sécurité privés embauchés, ont destitué de force les conseils d'administration des médias. Ils n'ont pas été autorisés à retourner au travail, même après que des décisions de justice ont déclaré illégales les actions du gouvernement. Des centaines de journalistes sont incapables de travailler et des dizaines ont déjà été licenciés. Le camp de la coalition au pouvoir organise également des attaques contre les médias privés critiquant ses actions, en utilisant des mécanismes de diffamation et d'intimidation bien connus des régimes autoritaires.

**Au début de l'année, la police a pris d'assaut le palais présidentiel, arrêtant à l'insu et sans le consentement du président deux députés, persécutés pour leur lutte contre la**

**corruption**. Les deux parlementaires ont entamé une grève de la faim et leurs vies sont en danger. Ces arrestations n'auraient pas été possibles sans le rejet par le gouvernement de la décision de la Cour constitutionnelle polonaise, qui avait précédemment jugé illégales les actions contre les parlementaires. Une décision similaire a été prise par la chambre de la Cour suprême désignée à cet effet par la loi, et les deux parlementaires ont été graciés par le président. Malheureusement, la volonté d'aucune de ces institutions clés pour la démocratie polonaise n'a été respectée. Le président du Sejm, représentant la majorité gouvernementale, a ordonné que le procès se tienne dans une chambre non autorisée de la Cour suprême, la seule encore occupée par les individus responsables de la répression pendant la loi martiale de 1981. associés à des initiatives défavorables au gouvernement. L'indépendance de la Banque centrale est menacée et les décisions de la Cour constitutionnelle polonaise sont totalement ignorées. Pour de nombreuses personnes en Pologne et dans le monde, il est choquant que des hommes politiques arrivés au pouvoir avec des slogans visant à améliorer la démocratie polonaise et à restaurer l'État de droit, mettent en œuvre des normes qui rappellent celles des dictatures. La Pologne s'engage dans une direction dangereuse, mettant en péril les droits civils les plus fondamentaux et sapant les institutions démocratiques. De telles actions ne peuvent être acceptées au nom d'un quelconque projet politique. Ces actions doivent se heurter à l'opposition de l'opinion publique internationale.

https://rassemblementdupeuplefrancaiscom.wordpress.com

**Pierre Duriot : porte parole du Rassemblement du Peuple Français.**